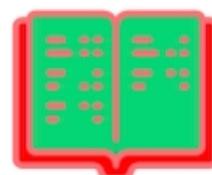


Le guide des aides sociales



Et  *e!*



Édition 2020-2021

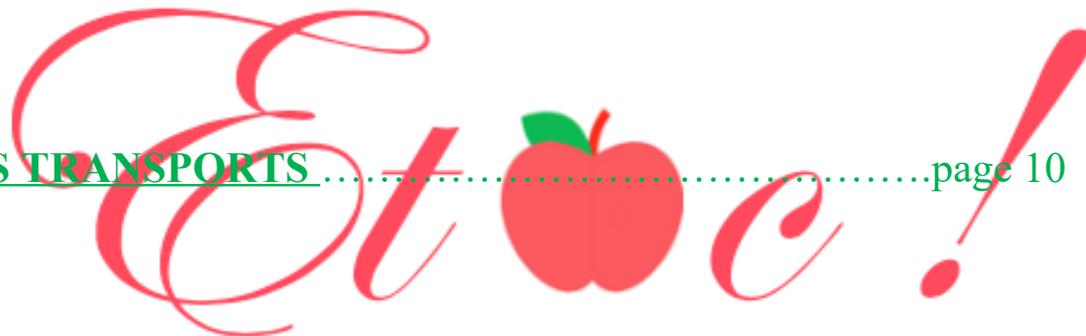
Tu es étudiant(e) en orthophonie et tu ne te sens pas assez bien informé(e) sur les aides sociales existantes ou bien tu recherches simplement quelques informations et conseils pour te faciliter la vie. Ce livret est fait pour toi ! Il regroupe les aides et astuces dont tu peux bénéficier en tant qu'étudiant caennais dans divers domaines de la vie quotidienne afin que ton année se déroule au mieux. Pour plus d'informations n'hésite pas à me contacter. Bonne lecture !

Mis à jour par Honorine Duval VP questions sociales
aides.sociales.etoc@gmail.com



Sommaire

- 1- BOURSES ET AIDES FINANCIÈRESpage 3
- 2- LE LOGEMENTpage 6
- 3- LA SANTÉpage 8
- 4- LES TRANSPORTSpage 10
- 5- L'EMPLOIpage 12
- 6- LA RESTAURATION/ALIMENTATIONpage 13
- 7- LA MOBILITÉpage 15
- 8- LES LOISIRSpage 16



1- BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES

Si tu as des ressources limitées, tu as peut-être le droit à des aides financières adaptées pour t'aider au cours de tes études.

Bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur :

Elle permet :

- D'être exonéré des frais d'inscription universitaire (CVEC et droits d'inscriptions).
- D'être prioritaire pour l'attribution d'un logement Crous.
- D'obtenir une aide financière mensuelle proportionnelle à ton échelon (8 échelons possibles).

Les conditions

- Faire des études supérieures à plein temps dans un établissement reconnu par le MESRI.
- Avoir moins de 28 ans au 1^{er} septembre lors de la première demande de bourse.
- Pas de limite d'âge si l'étudiant est reconnu en situation de handicap par la CDAPH.
- Limite d'âge reculée en cas de parentalité.
- Possibilité d'être bénéficiaire pendant 7 ans maximum.
- Avoir les critères permettant l'attribution d'un échelon.

L'attribution de l'échelon dépend :

- des revenus bruts des parents de l'année précédente (figurant sur l'avis d'imposition)
- du nombre de frères et sœurs à la charge des parents
- du nombre de frères et sœurs dans l'enseignement supérieur
- de la distance entre le domicile familial et le lieu d'étude

Les démarches pour obtenir cette bourse : le DSE

Pour obtenir une bourse sur critères sociaux, comme pour demander un logement en résidence universitaire, tu dois remplir un Dossier Social Étudiant (DSE).

Création du DSE

- 1- Tu peux effectuer une simulation de tes droits sur : <https://simulateur.lescrous.fr/>
- 2- Tu dois créer ton DSE sur : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

La saisie du DSE doit se faire en moins de 30 minutes et sans interruption donc avant de te connecter sur la plateforme il faut que tu prépares:

- *L'avis fiscal de l'année en cours de tes parents (exemple pour une demande de bourse pour l'année scolaire 2020-2021 il faut se procurer l'avis fiscal de 2019 qui contient les revenus de l'année 2018)*
- *Ton INE : identifiant national étudiant*
- *Un RIB ou un IBAN*
- *Tes justificatifs de scolarité et ceux de tes frères et sœurs s'ils sont étudiants*

→ Sous 48 heures tu recevras par mail ton DSE à imprimer, à compléter et à renvoyer par la poste sous 8 jours.



Quand faire la demande ?

- Il faut faire la demande bien avant la rentrée universitaire : entre **le 15 janvier et le 31 mai de l'année en cours** pour l'année universitaire suivante.
- Il faut saisir ce dossier le **plus tôt possible** car ils sont traités **par ordre d'arrivée**.
- Après la saisie tu peux toujours revenir dessus pour modifier des informations.

C'EST TOUT BON !! Si ton dossier est accepté avant la date butoir, les versements seront effectués le 5 du mois (bourse de septembre versée le 5 septembre) ou rétrospectivement pour les dossiers traités après la rentrée universitaire.

Comment faire si tu as dépassé les délais de demande de DSE ?

- Il est encore possible de demander une bourse mais le dossier ne sera pas prioritaire et tu ne pourras pas recevoir tes bourses dès la rentrée.
- Il faut que tu adresses un dossier au CROUS avant le 31 décembre de l'année en cours (soit 31 décembre 2020 pour l'année universitaire 2020-2021).
- Il faut que tu expliques le motif de ton retard.

Les aides spécifiques allocation annuelle (ASAA)

Elles permettent :

- D'apporter une aide aux étudiants ayant des difficultés particulières.
- Elles existent sous deux formes :
 - o L'Aide ponctuelle : en cas de difficultés exceptionnelles et passagères et elle est cumulable avec les bourses.
 - o L'Aide annuelle : en cas de difficultés sur le long terme et non obtention des bourses.

Les conditions

- avoir moins de 35 ans pour en bénéficier.
- avoir de grandes difficultés financières s'expliquant par un cas particulier.

Les démarches pour obtenir cette bourse

- Contacter le service social du CROUS pour prendre RDV avec l'assistante sociale en charge de notre secteur d'études.
- Tes demandes d'aide d'urgence seront examinées par une commission où ton dossier étudiant sera présenté anonymement. Après l'examen du dossier, la commission émettra ou non un avis favorable sur l'attribution de cette aide. Le directeur du CROUS statuera du montant de l'aide et te préviendra.

Plus d'infos : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid96350/aides-financieres-particulieres.html>



Prêt étudiant garanti par l'État

Les caractéristiques de ce prêt

- C'est un crédit à la consommation qui t'est accordé par une banque (CIC, Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne...) pour financer tes études.
- L'État se porte garant donc tu n'as pas besoin de fournir à la banque une caution ou preuve de revenus.
- Le montant maximal du crédit ne doit pas dépasser 15000€.
- Ton crédit pourra être remboursé en différé après tes études.

Les Conditions :

- être citoyen français.
- avoir moins de 28 ans.
- est inscrit à l'université.
- avoir une assurance de revenus après tes études.

Pour les étudiants, les taux d'intérêt sont avantageux : allant de 0% à 3,40% selon les banques.

Attention : dans certains cas, les banques produisent un nombre limité de prêts étudiants garantis par l'État par an.

Et e !



2- LE LOGEMENT

Le logement CROUS

Avantages d'un logement CROUS

- Le loyer est à un prix modéré avec toutes charges comprises.
- Le logement est meublé et équipé.
- Le logement est à proximité des campus.
- Ils sont éligibles aux aides de la CAF (APL).

Les démarches pour obtenir un logement CROUS

- Mêmes procédures que pour obtenir une bourse : il faut constituer un Dossier Social Étudiant (DSE)
→ voir page 3

Les logements CROUS sont prioritairement distribués aux étudiants boursiers mais peuvent tout de même être attribués aux non-boursiers.

La colocation

La colocation permet de rencontrer d'autres étudiants mais aussi de louer un bien plus grand à moindre coût car le prix est divisé par le nombre de personnes présentes dans la colocation.

Il existe deux sites internet permettant de trouver facilement une colocation avec d'autres étudiants :

- <https://www.appartager.com/>
- <https://www.lacartedescolocs.fr/>
- www.leboncoin.com > rubrique immobilier > "colocation"

Les résidences étudiantes privées :

Avantages :

- Ces résidences proposent des studios et des appartements meublés ainsi que de nombreux services collectifs qui sont inclus dans le prix de la location.
- Elles sont souvent proches des campus.

Cependant, le loyer reste assez élevé et toutes ces résidences ne permettent pas de bénéficier des APL.

Exemple de résidence universitaire privée proche du PFRS :

- Kley Caen- résidence étudiante : <https://www.kley.fr/caen/>



Le logement privé et individuel

Si finalement, tu as décidé de prendre un appartement ou un studio seul et que tu ne veux pas passer par une agence, voici quelques sites qui proposent des logements :

- www.immostreet.com
- www.leboncoin.fr
- www.lokaviz.fr
- www.entrepaticuliers.com
- www.seloger.com

Les démarches pour trouver un logement

Pour bien préparer ta recherche de logement, il existe des vidéos réalisées par du CRIJ Normandie reprenant les informations principales à ne pas négliger : https://www.youtube.com/watch?v=8w3c_v5ANSA

Se loger sur une courte période

Tu dois te rendre sur Caen durant une semaine ou bien quelques jours par semaine pour tes cours ou pour d'autres raisons.

Il existe des services de location qui proposent des logements meublés pour des durées de location variables :

- <https://www.airbnb.fr/>
- Sphinx residence : <http://www.sphinx-immo.fr/index.html>
- <https://www.appartcity.com/fr/destinations/basse-normandie/caen/>
- Pauséome = <http://www.pauseome-hotel.fr/> , propose un tarif étudiant de 35 € la nuit pour minimum 2 nuits

N'hésite pas à demander s'il existe un tarif étudiant car c'est souvent le cas mais il n'est pas toujours clairement affiché.



3- LA SANTÉ

Le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)

Caractéristiques

Le SUMPPS te propose

- Des actions de prévention : bilan de santé, contrôle de la vue, audition et des vaccinations.
- Des consultations spécialisées.

Il est constitué d'une équipe composée de médecins, infirmières, psychologues-psychiatres, assistantes sociales, conseillère en sexualité et vie affective, gynécologue

Le tiers payant y est pratiqué il te reste à régler uniquement la partie mutuelle.

Les démarches pour prendre RDV :

Par internet :

- Aller sur le portail de l'université : https://gest.unicaen.fr/rdv_sumpps/ident0.php

OU sur place :

- au campus 1 : situé rue de Bruxelles (près du bâtiment E)

OU par téléphone :

- 0231565230

Le BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire)

Caractéristiques

- Ce service s'adresse aux étudiants entre 18 et 28 ans qui ressentent le besoin d'une aide psychologique.
- Il est constitué de psychiatres et de psychologues.

Les séances sont entièrement prises en charge par la sécurité sociale et les mutuelles étudiantes, tu n'as donc pas besoin d'avancer les frais.

Les démarches pour prendre RDV :

- Prise de rendez-vous par téléphone : 02 31 26 49 00

BAPU

10, rue Chanoine Xavier de Saint-Pol

14000 Caen

Mail : bapu@mialaret.asso.fr



CPMI : centre de prévention des maladies infectieuses

Caractéristiques

- C'est un centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic sur RDV :
 - o Informations et prévention sur la santé sexuelle
 - o Dépistage gratuit VIH, hépatite B, C, IST
 - o Vaccinations

Les démarches pour prendre RDV :

Prise de RDV par téléphone : 02 31 38 51 58

Horaires

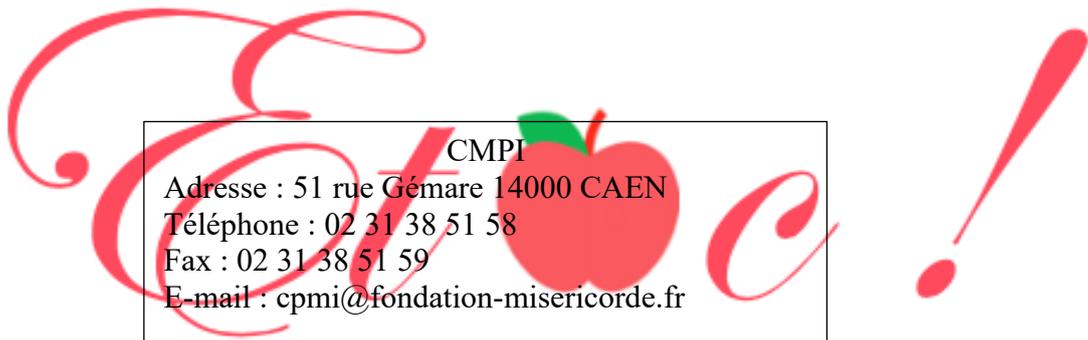
Lundi : 09h00 -12h30 et 13h15-18h00

Mardi : 08h00 -17h00

Mercredi : 08h30 -12h30 et 13h15 -17h00

Jeudi : 09h00 -12h00 et 12h45-18h00

Vendredi : 08h30 -12h30 et 13h15 -17h00



CPMI
Adresse : 51 rue Gémare 14000 CAEN
Téléphone : 02 31 38 51 58
Fax : 02 31 38 51 59
E-mail : cpmi@fondation-misericorde.fr

Le CAO (Conseil d'Aide à l'Orientation)

Le CAO est une aide au sein de l'UFR de santé, consistant à orienter l'étudiant vers des soins adaptés. Une permanence est effectuée par 2 personnes de la faculté.

Les démarches pour prendre RDV :

Il faut envoyer un mail à medecine.orthophonie@unicaen.fr en formulant votre demande, l'équipe du département d'orthophonie transférera ce mail à la personne concernée.



4- LES TRANSPORTS

Le BUS

L'abonnement à la carte Twisto donne accès à un réseau de bus et de tramways qui desservent les principaux lieux d'enseignement, cités universitaires, lieux culturels et sportifs entre 5h30 et 0h30 (pour les bus A et B). Il donne aussi accès à la ligne de nuit Noctibus qui passe toutes les 30 min entre 0h30 et 6h le jeudi, vendredi et samedi.

Les bus desservant le PFRS :

- Ligne 6 (a ou b): arrêt CIFAC
- Ligne 5 et 8 : arrêt campus 5 (derrière la fac de pharmacie)

Les Tarifs :

- Ticket à l'unité : 1,50€
- 10 voyages : 12,70€
- Ticket 24h : 4€
- Abonnement carte Twisto :
 - o Pour les jeunes de moins de 26 ans :
 - abonnement mensuel : 265,50€ pour 1 an
 - abonnement annuel : 29,50 € par mois

Constat : Si tu penses prendre les transports en commun pendant moins de 9 mois consécutifs dans l'année (nous avons 6-7 mois de cours), c'est plus rentable de prendre un abonnement mensuel.

Le TRAM

Il existe désormais 3 lignes de tram : T1, T2 et T3. Seul le T2 va à la fac de médecine (arrêt campus 4)
Arrêts de la gare :

- Gare SNCF : T1 et T3
- Gare-rives de l'Orne : T2

Les trams circulent de 5h45 à 00h30 sauf le dimanche où ils commencent leur circulation à 8h45.

La NAVETTE

Pour se déplacer dans le centre-ville de Caen entre le parc expo et la presqu'île, tu peux prendre une navette GRATUITE qui passe du lundi au samedi de 7h30 à 20h toutes les 15 minutes.

Pour la prendre :

- Si tu es dans une rue piétonne tu dois faire signe au chauffeur pour qu'il te prenne.
- Si tu n'es pas dans une rue piétonne tu dois te rendre à l'arrêt le plus proche.

→ l'application Zenbus (<https://zenbus.fr/>) te permet de suivre en temps réel les trajets de la navette.

LE VELO

Le Vélo libre service :

- Possibilité d'utiliser les vélos en libre service aux 17 bornes présentes à Caen, 24h/24 et 7jours/7.
- Avec un abonnement mensuel ou annuel tu peux souscrire gratuitement à une option de batterie électrique qui peut être mise sur le vélo afin de bénéficier d'une assistance électrique pour chaque trajet.



Tarifs

- Prix abonnement annuel : 30€ ou 20 € si abonnés Twisto.
- Prix à la journée : 1 €50 avec une demi-heure gratuite puis 2€ par heure.
- Prix à la semaine : 7 €
- Prix au mois : 10 € ou 7€ pour les abonnés Twisto.

Location de vélo

Tu peux louer sur une période de 3 à 6 mois renouvelable 1 fois un vélo classique ou un vélo électrique proposé par Twisto.

Tarifs

Abonnement renouvelable 1 fois	Vélo à assistance électrique	Vélo Classique
3 mois	72€	30€
3 mois (abonnés Twisto)	50€	21€
6 mois	120€	50€
6 mois (abonnés Twisto)	84€	35€

Parking vélo : il existe 4 parkings à vélos (velopark) sécurisés pour garer son vélo qui sont gratuits pour les abonnés Twisto et coûtent 10€ par an pour les non abonnés. Ils sont localisés à : Quatran, théâtre, gare SNCF, place de la mare.

Aide à l'achat d'un vélo

La ville de Caen peut participer financièrement quand tu achètes un vélo électrique ou pliant à hauteur de 150 et 300 € en fonction de tes revenus.

Les jeunes de 18 à 25 ans indépendants bénéficient d'une subvention plus élevée.

→ plus d'infos sur : <http://caen.fr/node/8142>

LE TRAIN

Carte Avantages Jeunes 12-27 ans SNCF : 49 euros :

Elle permet :

- 30 % de réduction sur les voyages en TGV et Intercités
- 30 % de réduction sur les Prem's (la gamme de prix la moins chère de la SNCF)
- Des offres de dernière minute
- Entre -25% et - 50 % de réduction sur les intercités selon les régions.
- Des réductions sur les trajets européens.



5- EMPLOI

Même si cela reste très compliqué de combiner petits boulots et études, il existe certains contrats mis en place qui restent compatibles avec la vie d'étudiant. Voici quelques sites qui peuvent te servir à trouver des emplois temporaires ou saisonniers.

Les sites de recherche d'emplois :

Tous types d'emploi

- Indeed : <https://www.indeed.fr/>
- les annonces du Crous : www.jobaviz.fr
- Les emplois proposés par le Crous : <http://www.crous-caen.fr/le-crous-recrute/recrutement-cdd/>
Le Crous propose des contrats étudiants avec des horaires compatibles avec les études afin d'intervenir ponctuellement dans les restaurants, cités ou résidences universitaires.
- Crij normandie a une rubrique « annonces » : <http://www.crijnormandie.fr/-Annonces-jobs-logements-cours.html>
- En dehors des périodes scolaires : <http://www.jobs-ete.com/>
- Pôle emploi : www.pole-emploi.fr

Les sites de recherches de baby-sitting :

- <http://www.bebe-nounou.com/>
- www.yoopala.com
- www.yoopie.fr
- <http://www.kidssitter.com/>
- pour les personnes bilingues : <https://www.baby-speaking.fr/>

Sites d'enquêtes et test de produits :

- <https://www.devenirclientmystere.com/>
- <https://www.testezpournous.fr/>
- <https://www.testerdessproduits.fr/>

Sites d'animation commerciale ou évènementiel :

- <http://www.streetpub.fr/>
- <https://www.hotessejob.com/>
- <http://accueiljob.com/emploi>
- <https://www.hotessesconnexion.com/>
- <https://www.marianne-international.fr/>

Site pour s'inscrire à des inventaires :

- <https://www.espace-job.com/>

De plus, sache que tu n'as pas à faire de déclaration d'impôts tu as moins de 25 ans et que le montant total des revenus annuels se situe en-dessous de 3 fois le montant du SMIC, soit de 4 495€.



6- RESTAURATION/ALIMENTATION

Les marchés

Au-delà du fait que les marchés permettent de consommer des produits plus locaux et de saisons, ils permettent aussi de faire des économies car les prix au kilo des fruits et légumes sont bien en-dessous de ceux affichés en supermarché.

Les horaires des marchés : de 8h à 13h30

- 1- *les marchés du mardi* → rue de Bayeux et Grâce de dieu
- 2- *les marchés du mercredi* → marché calvaire Saint Pierre et marché de Venoix
- 3- *les marchés du jeudi* → place de la liberté
- 4- *les marchés du vendredi* → fossés Saint-Julien et place Saint Sauveur dans le centre historique de Caen
- 5- *les marchés du samedi* → Boulevard Leroy -place du Dr Henri-Buot
- 6- *Le marché du dimanche* → place Saint pierre , près du port de plaisance (400 commerçants).

Les épiceries solidaires :

L'AGORAé Caen :

- Ce projet porté par la FCBN, est composé d'un espace échange et de solidarité ouvert à tous et d'une épicerie solidaire accessible sur critères sociaux.
- Cette épicerie sociale et solidaire étudiante est située sur le campus 1 (avenue de Bruxelles, dans la résidence E) et elle comprend des produits alimentaires, d'entretien, etc. à prix réduits.

Conditions :

- Pour devenir bénéficiaire, il faut avoir un reste à vivre (RAV) de moins de 7,40€/jour et correspondre à certains critères sociaux.
- Il faut remplir un dossier qui passera par une commission avant d'être accepté ou non.

De plus, l'AGORAé propose chaque mois, un certain nombres d'animations et d'ateliers (cours de cuisine, soirée jeux de société, etc.) qui sont visibles sur le planning de l'AGORAé.

Pour plus d'infos :

- <https://www.facebook.com/agoraecaen/>
- <http://agorae-caen.org/>

Les paniers légumes :

ETOC! en lien avec la FCBN, propose de paniers de légumes locaux souvent à partir de janvier. Il existe des paniers de tailles différentes, les prix varient le plus souvent entre 6 et 9€ .

Toutes les informations sur les paniers légumes te seront transmises sur le groupe Facebook ETOC!

Le restaurant universitaire

Il existe des restaurants universitaires sur chaque campus :



Campus 1 :

- Restaurant A : ouvert le midi en semaine
- Restaurant B : ouvert midi et soir (jusqu'à 20H30) en semaine + le samedi midi

Campus 2 :

- Restaurant D : ouvert le midi et le soir (jusqu'à 19h45)
- Highland's bar : cafétéria-piano bar ouvert de 7h30 à minuit du lundi au jeudi avec possibilité de restauration rapide à toute heure.

Campus 4 :

- Restaurant universitaire Claude Bloch ouvert le midi du lundi au samedi compris.

Tarifs

- La formule repas est à 3,30€
- Paiement : en espèce ou compte Izly (carte et appli téléphonique)

Faire des économies sur l'alimentation : les applications qui peuvent t'aider

Certaines applications ont pour but de lutter contre le gaspillage alimentaire et te permettent de racheter des invendus du jour ou des aliments proches de la date de péremption à prix réduits :

- **Optimiam** et **Too good to go** : Grâce à ces deux applications, tu commandes les aliments (paniers) en ligne chez des commerçants proches de chez toi et tu passes ensuite les récupérer sur les créneaux horaires indiqués.
- **Zéros-gâchis** : cartographie des grandes surfaces qui vendent leurs produits proches de la date limite à des prix cassés. On ne peut cependant pas commander en ligne et il faut se rendre directement dans le magasin.



9- LA MOBILITÉ

Le Pass monde supérieur

Caractéristiques

- C'est une subvention qui a pour but de favoriser la mobilité individuelle des étudiants et jeunes normands.
- C'est une aide de départ entre 200 et 400 € selon la destination puis une aide hebdomadaire de 40€.

Les conditions pour en bénéficier :

- Séjour d'étude dans un établissement étranger ou bien stage à l'étranger.
- 4 semaines de stage minimum (mais en réalité la durée peut être réduite).
- Pour en bénéficier il faut avoir entre 15 et 30 ans.

Pour plus d'infos ou bien pour réaliser ta candidature dématérialisée, rends-toi sur ce site :

<https://passmonde.normandie.fr>



La carte **atout Normandie** est une carte qui peut être délivrée à tous les jeunes entre 15 et 25 ans résidant ou en formation au sein de la région Normandie. Elle propose des avantages culture, sport et engagement citoyen.

Les avantages

Théâtre et culture :

5 € de réduction pour des places de spectacles à l'unité (6 coupons) ou bien 30 € de réduction sur un abonnement à une saison culturelle.

Le Cinéma

4 réductions Cinéma d'une valeur de 4€ chacune ou bien 16€ pour une adhésion annuelle.

Le Sport :

30 € pour financer une partie de la licence sportive et/ou des séances de pratique artistique + inscription gratuite au SUAPS

Formation à l'engagement volontaire :

40€ de réduction sur une formation au choix :



- Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)
- Premier secours en équipe de niveau 1 (PSE1)
- Brevet National de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)
- Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

+ Des Bons Plans pour gagner des places à des événements sportifs ou culturels sur = <https://atouts.normandie.fr/>

Les Tarifs

- Coût d'adhésion : 10€.
- Ton compte personnel est alors crédité de ses avantages que tu peux utiliser durant toute la saison, *par exemple pour la saison 2020-2021 utilisation des avantages du 1er juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2021.*
- Avantages nominatifs et individuels.
- Une seule inscription possible par personne.

Les sorties culturelles

Musée des Beaux-arts

- **Carte « pass murailles » :**
 - Elle te donne un accès illimité aux collections permanentes et temporaires, aux expositions, conférences et animations se déroulant au musée des Beaux-Arts et de Normandie pendant 1 an.
 - Pour les moins de 26 ans elle est **GRATUITE** il faut juste penser à la demander directement à l'accueil du musée.
- Le musée des Beaux-Arts de Caen et le musée de Normandie de Caen sont gratuits le 1er dimanche de chaque mois.

Autres visites gratuites dans Caen

Visites guidées de l'abbaye aux dames de CAEN chaque jour à 14h30 et 16h

Le Cinéma

Le café des images et le Lux : ce sont des cinémas d'art et d'essai qui proposent des films en version françaises mais aussi en version originale.

Au cours de l'année, des soirées à thèmes sur un pays ou des périodes sur le thème d'un réalisateur sont réalisées.

Tarif réduit étudiant : 4€50



Adresse du Café des images = 4 square du Théâtre, 14200 Hérouville St Clair
Adresse du Lux : 6 avenue Sainte Thérèse 14000 Caen

Le Cinéma Pathé :

Tarif réduit étudiant : 5€70 (+ 3€ si film en 3D)

Adresse : Centre commercial des Rives de l'Orne, Quai Amiral Hamelin, 14000 Caen

Cinéma à l'université :

L'amphi Daure (campus 1) accueille chaque semaine des séances de cinéma organisées en partenariat avec le Lux et le Café des images. Les films sont souvent suivis de débats avec les artistes.

Programme : <http://daure.cine.allocine.fr/>

Tarif : 4€50

Le Sport

Le SUAPS :

- Pour une adhésion annuelle de 30 € (gratuite si carte atout normandie) tu as la possibilité de pratiquer de nombreux sports parmi plus de 60 activités sportives différentes
- Te donne accès gratuitement à la piscine du SUAPS (L'accès à la piscine du SUAPS se fait sur les créneaux de baignade libre tous publics)

Tarifs de la piscine pour les étudiants :

- Piscine du chemin vert : 2 €
- Piscine de Grace de dieu : 1 € 50
- Stade nautique Eugène Maes : 2€ 50
- Piscine Montmorency : 2€

